

A propos des appels concernant la problématique du "C" de l'UCL

Communiqué de la délégation CNE du personnel de l'UCL

La délégation CNE du personnel de l'UCL a pris acte des deux appels relatifs à la dénomination de la nouvelle Académie Louvain. Ces deux appels, initiés par des académiques des différentes entités fusionnées, défendent une vision différente de la référence au terme "catholique". La délégation CNE du personnel de l'UCL ne tient pas à exprimer une position de principe, dans la mesure où elle considère que chacun des membres du personnel est libre d'exprimer sa position sur la question. Mais à l'occasion de ce débat, elle souhaite apporter un éclairage spécifique et insister sur les points suivants :

1. La question de l'identité de la nouvelle université se pose, mais celle-ci ne se réduit pas à la seule dénomination de "catholique" : la réaffirmation des missions fondamentales de l'Université – en tant qu'institution de service public assurant des missions d'enseignement, de recherche et de service à la société au bénéfice de tous – est plus que jamais importante, dans un contexte marqué par la recrudescence des inégalités et les risques d'instrumentalisation du savoir.

2. Dans ce contexte, le souhait de proposer une institution qui n'affiche aucune préférence confessionnelle est une contribution importante à la réflexion sur le devenir de la nouvelle université. Mais une telle réflexion ne peut se justifier par le seul critère de la notoriété de l'Université sur la scène européenne et mondiale. L'enjeu est la capacité d'une institution de service public à accueillir concrètement la diversité des interrogations ou des convictions, religieuses ou laïques. Il est aussi d'offrir un espace propice à l'affirmation de celles-ci, en créant les conditions d'une reconnaissance mutuelle et d'un débat authentique entre elles, au-delà de la neutralisation imposée par la simple juxtaposition des opinions.

3. Par ailleurs, la dénomination d'institution "catholique" exprime une grande diversité de situations : elle traduit à la fois l'inscription de l'Université dans une longue tradition belge et internationale, la présence de l'Eglise catholique dans le Pouvoir organisateur de l'Université, l'existence d'une Faculté de théologie, le caractère obligatoire d'un cours de "sciences religieuses" dans le parcours étudiant, l'engagement social ou scientifique de nombreuses personnes au nom d'un idéal spirituel ou l'indice d'une différence à l'égard d'institutions d'enseignement et de recherche sans référence particulière. Cette diversité souligne les ambiguïtés de la seule dénomination, mais aussi l'importance de l'autonomie des pratiques d'enseignement et de recherche, notamment à l'égard d'une référence confessionnelle particulière. Une telle autonomie est un acquis qu'il faut préserver.

Sans esprit de polémique, la délégation CNE du personnel de l'UCL considère qu'un tel questionnement est trop important pour se limiter à des pétitions. Il est nécessaire de mener sur le sujet un débat approfondi, avec l'ensemble des composantes de la vie universitaire. Plus largement, la délégation CNE du personnel de l'UCL redit son attachement à une Université qui soit guidée par des valeurs d'indépendance intellectuelle et de justice sociale. A ce titre, elle entend continuer son combat au service d'une Université plus démocratique, dans l'accès aux études, dans le traitement de ses travailleurs et dans son engagement social. Un tel idéal ne se limite pas à la question du "C", même si celle-ci peut-être l'occasion de le renouveler.